

Bibliothèque « Les Mots Passants »
En partenariat avec la Bibliothèque Départementale

Réservation et renseignements auprès des bénévoles de la bibliothèque
02 47 72 84 11
biblio@mairie-cerelles.fr

Séances de 45 min
Groupes de 3 à 5 personnes
Public familial
A partir de 9 ans

ESCAPE GAME

Uniquement sur réservation
Samedi 3 Février 2024
3 séances : 14h - 15h - 16h
Dimanche 4 Février 2024
Selon nombre d'inscrits

RANDO-REPAS

L'ADAC (Amicale Des Anciens Combattants de Cerelles) organise le dimanche 3 mars 2024 sa 2ème édition de sa journée « Rando-Repas ».

Vous pourrez faire la rando ou le repas ou encore mieux les deux.

Le matin, plusieurs parcours au choix adaptés aux petits et aux grands.

Cette randonnée sera suivie d'un repas peu ordinaire dans notre secteur, puisqu'il vous sera proposé des « fouées à volonté » de l'entrée au dessert.

Places limitées.....

Contact pour réservation : Guy GROUX : 06 50 74 96 54

YOGA

L'association A à Zen organise une matinée Yoga et relaxation **dimanche 18 février de 9 h 30 à 12 h 30** salle Cersilla.

S'inscrire auprès d'Isabelle **06 65 32 16 74**.

FRANCE VICTIMES 37
INDRE-ET-LOIRE

Vous recevez gratuitement et en toute confidentialité.
116 006 (n° aide aux victimes)
(vol, violences, viol, agression sexuelle sur majeur et/ou mineur, etc.)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

Contactez-nous au ;
02 47 66 87 33
Francevictimes37@gmail.com

Service National Universel
SNU POUR MOI, POUR LES AUTRES, POUR LA FRANCE.

Rejoignez votre équipe du Service National Universel
snu.gouv.fr

#SNUjyvais

Le Service National Universel (SNU) est destiné aux jeunes de 15 à 17 ans. Les jeunes volontaires participent à un séjour de cohésion, en dehors de leur département d'origine, puis à une mission d'intérêt général, à proximité de chez eux, auprès d'un service public ou d'une association.

Le prochain bulletin municipal paraîtra début mars 2024

Dispositif jeunesse Gâtine-Racan

07.67.38.17.71 / 06.88.71.18.31
polejeunesnr-spr@gatine-racan.fr
Dispositif Jeunesse Gâtine-Racan
polejeunesdj

Plus d'informations sur le site de la Communauté de Communes Gâtine-Choisilles Pays de Racan : www.gatine-racan.fr/vivre-au-quotidien/petite-enfance-jeunesse/service-jeunesse-de-racan/



Programme culturel du 1er semestre 2024 à découvrir sur le site de la Communauté de Communes : www.gatine-racan.fr

Point Information Jeunesse Gâtine-Racan

Jennifer Menzaghi / 06 95 69 22 71
pij@gatine-racan.fr



574/ 589

BONNE ANNEE

Le Cerellois

86ème bulletin municipal - janvier-février 2024



Vœux du Maire le vendredi 19 janvier à 18 h 30 salle Cersilla

2024

Le mot du Maire

En ce début d'année je tiens tout particulièrement à vous présenter mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

L'année 2024 va s'ouvrir sur deux projets qui seront déterminants pour notre commune :

D'abord, le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) pour les 19 communes de Gâtine-Racan. Des informations et un cahier de doléances sont à votre disposition en Mairie.

Ensuite, la loi APER qui va définir le choix et le lieu d'implantation des énergies renouvelables.

Avec l'ensemble du Conseil Municipal nous serons heureux de vous accueillir le vendredi 19 janvier pour la cérémonie des vœux.

A très bientôt,
Courtoisement

Agenda

Janvier - février

19/01

Vœux du Maire à 18 h 30

21/01

Après-midi jeux Grandir à Cerelles

03/02

Escape Game bibliothèque

04/02

Escape Game bibliothèque

10/02

Loto GAC Salle des 4 Vents

03/03

Repas-rando ADAC

Mairie-Agence Postale

02 47 55 10 89

secretariat@mairie-cerelles.fr
www.mairie-cerelles.fr

Lundi et vendredi 9h-12h/14h-18h

Mercredi 9h-12h—14h-17h

Samedi 9h-12h

Bibliothèque

02 47 72 84 11

biblio@mairie-cerelles.fr

Lundi, mercredi et vendredi

16h-18h30

Samedi

10h-12h30

Prochains Conseils Municipaux

25 janvier 2024—18 H 30

22 février 2024—18 H 30

Les PV des Conseils Municipaux et les délibérations sont consultables sur le site internet de la commune www.mairie-cerelles.fr

Cérémonie du 11 novembre



Après la cérémonie, un vin d'honneur a été servi aux participants et les enfants ont reçu un certificat de citoyenneté. **Votre présence accompagnée de vos enfants est importante lors de ces cérémonies commémoratives.**

EGLISE



Depuis le 11 décembre 2023 les cloches de l'Eglise ont cessé de tinter ! En effet, de nombreuses fissures ont été constatées sur les murs du monument et la mairie a été contrainte, par mesure de sécurité, de prendre un arrêté interdisant l'utilisation des cloches pour une durée indéterminée.

ZAEnR

(Zone d'Accélération des Energies Renouvelables)

Un registre de concertation du public sera ouvert au secrétariat de la Mairie du **20 janvier au 15 février 2024**.

Elaboration du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le but : créer un document d'urbanisme à l'échelle des 19 communes qui permettra d'imaginer le territoire de demain, à l'horizon 2035.

Informations et procédure consultable sur www.gatine-racan.fr

PARTICIPEZ A LA CONCERTATION !!

Un cahier de Concertation et de doléances est à votre disposition en mairie dans le cadre de l'élaboration du PLUI pour y déposer vos observations, requêtes, etc.

A retenir du Conseil Municipal du 21 novembre 2023

La Convention de délégation de service public d'assainissement a été renouvelée, après mise en concurrence, avec VEOLIA pour une durée de 12 ans, à compter du 1er janvier 2024.

A retenir du Conseil Municipal du 12 décembre 2023

- * Le Conseil Municipal a voté la demande de subvention DETR et validé le projet pour l'accessibilité à l'Eglise.
- * Le Conseil Municipal a voté la demande de subvention FDSR et validé le projet d'aménagement de l'aire de loisirs intergénérationnelle (ancien stade de foot).



Le Traditionnel repas des aînés organisé par les Mairies de Cerelles et St Antoine du Rocher s'est déroulé dans la bonne humeur le 12 novembre. Les convives ont apprécié la prestation musicale offerte à cette occasion. **Environ 140 personnes se sont retrouvées à la salle des quatre Vents.**

COLLECTE DES DECHETS ET TRI SELECTIF

Les jours de collecte sont modifiés depuis le **1er janvier 2024**.

Pour les ordures ménagères courantes (poubelle noire), la collecte continuera de s'effectuer le lundi matin et pour les sacs jaunes ce sera désormais le **mardi matin**.

Nous vous rappelons que, suite à un jour férié, la collecte est décalée d'une journée.

COMPOSTAGE

Depuis le 1er janvier 2024, la loi AGECE interdit les biodéchets dans la poubelle d'ordures ménagères. Une solution toute simple : LE COMPOSTAGE.

Pour réserver un composteur adressez-vous à la Communauté de Communes :

compostage@gatine-racan.fr
02 47 29 81 06

La Commune de Cerelles organise ensuite des distributions. Vous en êtes avisés par mail ou téléphone.

Les composteurs collectifs (Touraine Logement, restaurant scolaire, salle Cersilla, résidence du 12 rue du Maréchal Reille) ont été installés le 15 décembre.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PRÉSENT SUR VOTRE COMMUNE ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES CONDUCTEURS OCCASIONNELS

Envie de donner du temps ?

Envie de s'inscrire dans un projet d'entraide et créateur de lien social ?

Permettre à ses voisins non véhiculés de se déplacer pour :



Indemnité de 0,32€ / km parcourus versée par la personne transportée



RDV médicaux



Prendre le train ou le bus



Voir ses proches



RDV liés à l'emploi



Faire ses courses



RDV administratifs



Plus d'informations au 07 66 52 68 91 mobilite-solidaire.fd37@famillesrurales.org

LE CONCOURS DE DESSINS



L'exposition des dessins des enfants de Cerelles, concours organisé par la commission d'Action Sociale de la Mairie avec l'aide du CAC, a eu un beau succès auprès des visiteurs du marché de Noël. Parmi ces derniers environ 200 ont voté pour désigner parmi les 41 œuvres exposées les artistes qui leur semblaient être les plus méritants.

Les six gagnants ont reçu de la Mairie, en présence du père Noël, un cadeau. Une petite récompense a été remise à chaque participant. Un goûter a été servi aux enfants et parents présents.



Le marché de Noël

du 2 décembre a accueilli une trentaine d'exposants. Le CAC, outre la logistique, a pris en charge la restauration, la buvette, ainsi qu'un bar à huitres.

Les bénévoles du CAC vous remercient pour

vos visites lors de ses manifestations et vous espèrent encore plus nombreux en 2024.

Les membres du CAC vous souhaitent une très bonne année !!

L'Assemblée Générale du CAC

Devant une cinquantaine de Cerellois dont les bénévoles du CAC et Mme Rolshausen adjointe au maire, M. le président Bruno Le Gall et M. Gérard Julien trésorier ont exposé les activités de 2023 ainsi que la comptabilité financière qui en résulte. Les résultats sont bons et vont permettre de réserver le spectacle de la fête de juin 2024, et de renouveler une partie du matériel.

Comme prévu par les statuts les administrateurs du CAC ont démissionné et une nouvelle équipe a été constituée. L'effectif reste à 19 mais il est à signaler deux nouvelles têtes Christelle et Laurent.

Le bureau 2023 a été réélu : M. Le Gall président, M. Laisné vice-président, Mme Brosset secrétaire, Mme Sullerot secrétaire adjointe, M. Julien trésorier, M. Rocher trésorier adjoint, M. Normand responsable du matériel.

Activités du CAC en 2024

Pétanque le dimanche 5 mai ;

Fête de l'été le weekend du 29 au 30 juin ;

Marché de Noël le samedi 7 décembre.

Contacts

M. LE GALL, Président : 06 65 03 96 85

Le blog : <https://comiteanimationcerelles.blog4ever.com/>

La page facebook : comité d'Animation de Cerelles

Adresse postale ; Mairie de Cerelles



CONFERENCE SUR LA MEMOIRE

Après l'atelier « Sérénité au Volant », la Mairie, en partenariat avec l'association Brain Up, a organisé une conférence sur la mémoire en présence de 23 participants.

D'autres thématiques seront proposées en 2024 aux plus de 60 ans (le sommeil ou la douleur), sous forme de conférence ou d'atelier.

PARTICIPATION CITOYENNE

La réunion publique concernant la participation citoyenne, s'est déroulée samedi 16 décembre 2023 en présence d'une vingtaine de Cerellois. L'Adjudant-chef LARRIEU représentait la gendarmerie.

17 référents se sont portés volontaires sur la commune, mais la liste n'est pas figée et peut évoluer.

Dans l'immédiat et en cas de suspicion vous pouvez contacter M. BAUDE au 06 14 43 64 46 ou, en cas d'absence, M. LE GALL au 06 65 03 96 85.



Cérémonie des vœux du Maire

Le Maire et le Conseil Municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se tiendra le **vendredi 19 janvier à 18 h 30 à la salle Cersilla**. Celle-ci sera suivie d'un vin d'honneur.